

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-765361

175625

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1234 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

SAFRI Abdelkader

Date de naissance : 01-01-1952

Adresse : BLOC 10 - N° 07 HAY SAADA HAY Hassani CASA

Tél. : 06 74 31 58 18 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNIDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28-07-23

Nom et prénom du malade : SAFRI TLHAM Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous brouillon à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa Le : 15/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : *Abdelkader*

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/07/83	Actes	270	300.04	INP : 051032032 CHAMPS DE L'EST TÉLÉCOM 1000 TELE 1000 TÉLÉ 1000 TÉLÉ 1000
02/08/83	Gt Fo	contrôle		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE N° 123456789012345678902293	28/07/83	ATB 313
	02/08/83	432
	INPE 092 044 065	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

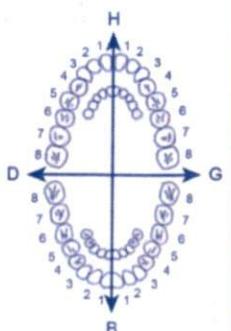
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophthalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophthalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie
- • •
- Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification
- Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme
- Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmo-pédiatrie
- Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...

طبيبة مرخصة لأداء

الشواهد الطبية

لرخصة السيادة

Casablanca, le



الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

• خريجة كلية الحسن الثاني للطب والصيدلة

• طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

• طبيبة عيون سابقاً بمستشفى 20 غشت

• رئيسة قسم طب العيون سابقاً بمستشفى الحسن الثاني خريبكة

• طبيبة عيون سابقاً بمستشفى السقاط

• عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

• متخصصة في جراحة الجلاة وتصحيح النظر بالليزر من جامعة السربون بباريس

• متخصصة في علاج أمراض شبكة العين من جامعة السربون بباريس

• متخصصة في علاج وجراحة الحول وطب عيون الأطفال من جامعة نانت بفرنسا

٠٩٢٦١٣

الدارالبيضاء، في

Ordonnance

B. Elham Sejri

- Diplômée en imagerie

et
la f
Larissiere (Paris Sorbonne)

- Diplômée en Chirurgie

réfractive et Phacoémusification

à l'université de Toulouse III

- Diplômée en

ophtalmologie-pédiatrique

et strabologie avancée à

la faculté de médecine Nantes

- Diplômée en Adaptation

de lentilles de contact à

l'Université Bordeaux II

INPE 091032532

٤٣٢,-

٢٧



Valeo S. Bondy

Q.DS

٣١

٤٣٢,-

تجزئة لبنى 1، إقامة لبنى رقم 1 شارع - سيدى معروف (أمام مسجد الأدارسة)

الهاتف: 05 22 78 45 46 / 06 70 65 77 33 - البريد الإلكتروني : docteuramirfatima@gmail.com

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification
- Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme
- Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmo-pédiatrie
- Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...

طبيبة مرخصة لأداء

الشواهد الطبية

لرخصة السيادة

- Diplômée en imagerie

et maladies retiniennes

la 1 HES N° 104109

Laril 104109 104109

104109 104109

- Diplômée en Chirurgie

réfractive et Phacoémulsification

à l'université de Toulouse III



la faculté de médecine Nantes

- Diplômée en Adaptation

de lentilles de contact à

l'Université Bordeaux II

INPE 091032532

الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

خريجة كلية المحسن الثاني للطب والصيدلة

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

رئيّسة قسم طب العيون سابقاً بمستشفى الحسن الثاني خريبكة

طبيبة عيون سابقاً بمستشفى السقاط

عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون



Casablanca, le

28.07.18

الدارالبيضاء، في

Ordonnance

Sofri.

Elhan.

Phyto lan m 5.7

o vire.

PHARMACIE N° 591
Dr. Rachid NASRI
Bis Bloc Cite Compromis
Hay Hassani Casablanca
022 93 28 28

X 41

EDG

Alexandar Is

18 X 41

06 06

تجزئة لبنى 1، إقامة لبنى رقم 1 طريق 1100 - سيدى معروف (أمام مسجد الأدarsa)
الهاتف: 05 22 78 45 46 / 06 70 65 77 33 - البريد الإلكتروني: docteuramirfatima@gmail.com

39

23/40

Optipred

S.V

14 24 06
Optipred 15.



PHARMACIE NASRI
Dr. Rachid Cie. Commune
15bis, Blocc Cte. Hassan 28
Hay Hassen 93 - Casablanca

Dr. AMIR Fatima
Optophtalmologue
Rés. Loubna 1 - Elg. 1 - N° 2
Boulevard Sidi Abdellah
En Face de l'ambassade d'Allemagne
T. +212 34 42 40 40 - 052 22 22 22